

Le 18/06/2026

Monsieur l'échevin Jabour,

Depuis la fermeture des points de dépôt situés rue de la Cible et rue de Liedekerke, les habitudes des habitants ont changé et ils s'interrogent aujourd'hui sur les solutions disponibles pour les encombrants.

Tous d'abord, je tiens à saluer le travail des services de propreté et des éboueurs.

Malgré leurs efforts, des problèmes persistent, concernant notamment les sacs-poubelles éventrés et les dépôts sauvages, particulièrement problématique en période de chaleur.

Par ailleurs, de nombreux habitants ne savent toujours pas où déposer leurs huiles de cuisson usagées sur l'ensemble de Saint-Josse.

**-Pourriez-vous préciser les points de collecte existants sur le territoire communal ou à proximité, ainsi que les modalités pratique de dépôt ?**

Une meilleure information sur ce sujet permettrait d'éviter que ces huiles soient jetées dans les éviers ou avec les déchets ménagers, ce qui pourrait avoir des conséquences néfastes pour les canalisations et l'environnement.

**-Quelles solutions la commune envisage-t-elle pour améliorer l'information et faciliter le recyclage de ces déchets spécifiques et des encombrants ?**

Ainsi Monsieur L'Echevin, j'espère que vos actions auront plus d'impact dans les mois à venir.

KASKO SOFIA